



28 février 2020

Décision du Conseil fédéral

Interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes

Le Conseil d'Etat valaisan a pris connaissance de la décision du Conseil fédéral d'interdire toutes les manifestations publiques et privées de plus de 1000 personnes sur le territoire suisse, afin d'endiguer la propagation du coronavirus. Le canton enjoint les communes et les organisateurs d'appliquer strictement cette interdiction.

A l'heure actuelle, aucun cas de coronavirus n'a été détecté en Valais. Les tests effectués jusqu'ici se sont révélés négatifs.

Au vu de l'évolution du virus au niveau suisse, la Confédération a décidé de déclarer la situation qui prévaut actuellement sur le plan national de « situation particulière » au sens de la loi sur les épidémies. Le Conseil fédéral a en parallèle décidé d'interdire les manifestations de plus de 1000 personnes. Cette interdiction entre en vigueur avec effet immédiat et vaut jusqu'au 15 mars au moins.

L'Etat du Valais enjoint par conséquent les communes et les organisateurs de manifestations publiques ou privées de plus de 1000 personnes de respecter strictement cette interdiction.

A noter que cette interdiction s'applique aux manifestations publiques et privées, parmi lesquelles les manifestations sportives ou les foires, mais pas à la fréquentation des transports publics, aux écoles ou aux lieux de travail regroupant de nombreux bureaux et collaborateurs. Dans ces situations, les consignes générales de préventions s'appliquent, à savoir :

- se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou utiliser un désinfectant pour les mains ;
- tousser ou éternuer avec un mouchoir devant la bouche et le nez ;
- jeter le mouchoir après usage dans une poubelle et se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains ;
- en l'absence de mouchoir en papier, tousser et éternuer dans le creux du coude.

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

